

CAPa Métiers de l'agriculture Culture - Elevage

La formation CAPa⁽¹⁾, en 2 ans après la 3^{ème}, apporte les qualifications nécessaires pour devenir un ouvrier qualifié dans une exploitation agricole.

Elle permet d'acquérir :

- des connaissances générales (mathématiques, français, communication, sciences économiques et sociales, biologie-écologie, physique-chimie),
- des connaissances techniques (agronomie, zootechnie, agroéquipement),
- des savoir-faire pratiques au travers de stages et travaux pratiques,
- des capacités d'analyse à partir d'étude de cas concrets.

Objectifs de la formation

L'objectif est de rentrer dans la vie active.

Les jeunes seront capables de :

- conduire un atelier d'élevage (vaches laitières ou allaitantes, chèvres, moutons, porcs, volailles ...)
- conduire et utiliser les machines utilisées dans les exploitations agricoles
- rendre compte de ses travaux au chef d'exploitation,
- travailler en conformité avec les règles d'hygiène, de sécurité et en respectant l'environnement dans une exploitation agricole

Conditions d'admission

Les jeunes peuvent entrer en CAPa après une 3^{ème} générale ou professionnelle, une DIMA ou une SEGPA.

L'admission en CAPa s'effectue selon la procédure académique d'orientation et d'affectation : procédure « AFFELNET » qui prend en compte les résultats scolaires.



Délivrance du diplôme

Le diplôme du CAP agricole⁽¹⁾ est délivré à l'issue de deux années de formation. Il s'obtient lors d'épreuves passées en cours de formation (CCF : contrôle en cours de formation) et lors d'épreuves terminales en fin de formation.

Information sur la formation

La famille peut s'informer lors de la journée « portes ouvertes » qui a lieu chaque année au mois de mars. Elle peut également prendre rendez-vous pour une visite personnalisée.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements (horaire hebdomadaire)	
Enseignement général	heures
Français	1h75
Mathématiques	1h75
Informatique	1h00
EPS, santé et sécurité	2h00
Histoire-géographie	1h00
Education socio-culturelle	0h30
Langue vivante	1h00
Enseignement professionnel	heures
Entreprise et vie professionnelle Sciences économiques, sociales et de gestion/ gestion de l'entreprise et de l'environnement	1h30
Bases scientifiques des techniques professionnelles	
Physique et chimie	0h30
Biologie - Ecologie	0h30
Techniques professionnelles	
Zootéchnie	3h00
Agro-équipement	2h00
Agronomie	2h00
Travaux pratiques	
Zootéchnie	2h00
Agro-équipement	4h00
Agronomie	2h00

12

semaines de stage

12 semaines de stage
(dont 11 semaines prises sur la scolarité)
réalisées en exploitation agricole.

Activités pluridisciplinaires

Pour ces activités, les cours sont réalisés par plusieurs enseignants pour avoir un regard croisé de différentes disciplines. Elles peuvent donner lieu à des visites, à des observations, à des travaux pratiques ou dirigés.

PLURI



Et après le CAPa ?

Insertion professionnelle

Ouvrier qualifié dans une exploitation d'élevage
Ouvrier qualifié dans une exploitation polyculture - élevage
Conducteur d'engins dans une entreprise de travaux agricoles.

Poursuite d'études - Orientation

Après un CAPa, les jeunes peuvent poursuivre leurs études en bac professionnel (voie scolaire ou apprentissage).

Pour ceux qui auraient choisi de rentrer dans la vie active après leur CAPa, il leur sera possible de reprendre, plus tard, une formation s'ils souhaitent finalement s'installer en tant que chef d'exploitation agricole.